

## **Portrait faunique de l'Estrie et impacts de la production porcine**

L'Estrie s'étend sur environ 10 500 km<sup>2</sup> entre la Beauce et la Montérégie. L'agriculture occupe 29% du territoire dans un environnement forestier au relief plutôt accidenté, caractéristique du haut plateau appalachien. La tenure des terres est de nature privée à plus de 91%. Le réseau routier est très bien développé et disséminé sur tout le territoire; l'accès à l'eau est donc facilité par la présence de sites publics ou au gré des propriétaires riverains.

Outre les milieux humides, les habitats aquatiques de l'Estrie comptent près de 90 lacs, une centaine de rivières et autant de ruisseaux. Une vingtaine de lacs, une cinquantaine de tronçons de rivières et de ruisseaux sont ensemencés annuellement par la Société. Autant de cours d'eau le sont également grâce à l'implication d'associations locales. La pêche sportive est très pratiquée sur les lacs où les salmonidés et l'achigan sont les espèces les plus convoitées. Les rivières attirent les pêcheurs pour la truite brune, la truite arc-en-ciel et le doré jaune. Les ruisseaux offrent un potentiel intéressant de pêche à l'omble de fontaine principalement dans la portion supérieure des bassins versants et les sections boisées. Une quinzaine d'espèces de poisson d'intérêt sportif sont présents sur le territoire. Les salmonidés sont le groupe le plus important. Dix espèces d'amphibiens sont liés au milieu aquatique, dont quatre figurent sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

Les impacts des activités agricoles sur la faune et les habitats fauniques de l'Estrie proviennent principalement de l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau par les fertilisants et les engrais, de la disparition de la végétation constituant les bandes riveraines, du reprofilage et de la relocalisation des cours d'eau afin d'améliorer l'assèchement des terres et la production végétale. Ainsi, plusieurs centaines de kilomètres de cours d'eau, et leurs embranchements, ont perdu leur capacité de support en tant qu'habitats fauniques naturels. Ces milieux abritaient des espèces, tant vertébrées qu'invertébrées, exigeant un habitat et une eau de bonne qualité. Les modifications apportées aux milieux humides et aquatiques, ont perturbé, directement et indirectement, ces habitats et, par conséquent, les populations et communautés animales qui en dépendent. En ce qui concerne la production porcine, quelques événements isolés (déversement et lessivage du lisier), impliquant des mortalités de poissons, ont déjà été notés. Toutefois, la relation entre le développement de l'industrie porcine et la perturbation des habitats aquatiques de la région, n'est pas documentée.

La Direction de l'aménagement de la faune de l'Estrie dans le cadre de la réalisation de la mission de la Société de la faune et des parcs du Québec offre son expertise à tous les intervenants qui œuvrent à la protection et à la restauration des cours d'eau et des habitats fauniques en territoire agricole. Elle privilégie la concertation régionale dans le développement de l'industrie porcine afin d'assurer la protection et la restauration d'habitats aquatiques, humides, riverains et terrestres adéquats pour la faune en milieu agricole. Enfin, elle appuie l'approche par bassin versant et offre son expertise en matière de faune et d'habitats fauniques.

Pierre Demers, biologiste  
Sherbrooke, le 20 janvier 2003